



Programme pour l'eau et l'assainissement

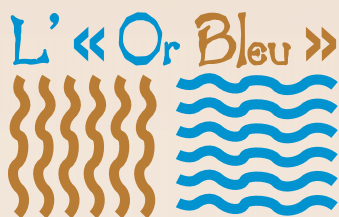
Un partenariat international pour aider les populations défavorisées à avoir un accès durable à des services d'eau et d'assainissement améliorés

Le Plan stratégique d'assainissement de Ouagadougou : une approche holistique aux problèmes d'une ville

Région Afrique

L'eau, l'assainissement et l'hygiène sont des composantes essentielles du développement durable et de l'allègement de la pauvreté. En Afrique, les responsables politiques et les spécialistes du secteur insufflent une nouvelle dynamique dans ces domaines importants. Cette fiche ainsi que d'autres dans la même collection, participent de manière opportune à cette dynamique. Il s'agit essentiellement d'aider les politiciens, les responsables et les professionnels dans leurs activités. En ma qualité d'ambassadeur de l'eau pour l'Afrique, nommé à Accra en avril 2002 et appuyé par la Conférence de l'AMCOW en mai 2002, je vous les conseille.

Salim Ahmed Salim
Ambassadeur de l'eau pour l'Afrique



Des solutions africaines pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène



Recherche expérimentale en matière d'utilisation des plantes aquatiques pour le traitement de l'eau, Ecole d'ingénierie en équipement rural (EIER) à Ouagadougou.

Résumé

Le Plan stratégique d'Assainissement de Ouagadougou (PSAO) est un programme intégré d'assainissement et de promotion de l'hygiène mis en œuvre par l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). Il reconnaît que le système traditionnel d'égout n'est pas une option à la portée de tous les habitants de la ville, et s'attend à ce que 80% des habitants de la ville optent pour des solutions d'assainissement autonome. Avec le PSAO, des milliers de personnes à Ouagadougou ont été en mesure d'améliorer leurs latrines. Les habitants sont informés des options techniques disponibles et négocient le prix de la main d'œuvre directement avec des artisans formés à cet effet. Une subvention est mise en place pour le financement des dalles et des tuyaux de ventilation. Les activités de promotion de l'ONEA ainsi que les subventions pour l'assainissement autonome sont financées grâce à une surcharge perçue sur les factures d'eau. Les écoles de Ouagadougou ont également bénéficié de latrines. Pour mettre en œuvre ces activités, l'ONEA a signé un contrat de sous-traitance avec une ONG locale (ADRA) et un centre régional de formation (CREPA).

Dans le cadre du PSAO, un système d'égouts et des travaux de traitement d'eaux usées émanant du centre-ville et du quartier industriel sont également en cours. La législation récente veut que les industries traitent leurs effluents avant le déversement de ceux-ci dans le système d'égouts. Elles auront droit aux crédits à faibles intérêts, en vue de la mise en place des processus de pré-traitement. Pour arriver à financer ces travaux, l'ONEA percevra une autre surcharge sur les abonnés d'eau branchés au système d'égouts.

En dépit de différents problèmes auxquels le PSAO se trouve confronté, comme par exemple lorsqu'il s'agit d'orienter les subventions vers les populations les plus défavorisées et dans ses relations avec les autorités locales, il sert d'un exemple pratique de programme d'assainissement intégré de la ville qui serait utile aux autres pays.



Contexte : Ouagadougou et l'ONEA

En 1999, les 900,000 habitants de Ouagadougou au Burkina Faso utilisaient principalement des latrines traditionnelles (70%), alors que d'autres avaient accès aux latrines à fosses améliorées ou fosses septiques (5%). Environ 7% de la population étaient dépourvus de tout assainissement et pratiquaient la défécation en plein air. La plupart des écoles n'avaient pas d'installations sanitaires adéquates.

Les égouts et les eaux usées provenant du marché central, des principaux hôtels, de l'hôpital, de la brasserie, des vanneries et de l'abattoir étaient évacués sans traitement dans les environs. Les quantités de déchets évacués ont atteint plus de 20.000 m³/an pour les matières de vidanges et 600.000 m³/an pour les déchets industriels. La ville de Ouagadougou a connu des carences d'eau, mais

Tarifs

Les tarifs de l'ONEA ont augmenté pour refléter la pénurie de la ressource. La dernière augmentation du tarif date du 30 janvier 2002 et cela n'a affecté que les branchements domestiques. En principes, d'autres augmentations tarifaires sont en vue.

Tarifs d'eau imposés par l'ONEA pour la période actuelle et ceux prévus pour l'année 2008, selon le niveau de service

Niveau de service	Tarifs d'eau (\$EU/mètre cube)	
	2002	2008
Bornes fontaines publiques	0.24	0.26
Branchements domestiques		
• 0-6 mètre cube/mois	0.23	0.26
• 7-30 mètre cube/mois	0.49	0.55
• Plus de 30 mètre cube/mois	1.29	1.49

la quantité d'eau consommée (ainsi que la quantité d'eaux usées) s'est accrue de manière substantielle avec l'ouverture d'un nouveau barrage. Somme toute, Ouagadougou a connu de sérieux problèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de traitement des eaux usées.

L'Office national d'eau et d'assainissement (ONEA) a été créé en 1985. Il est devenu une entreprise para-étatique en 1996 et fait encore partie du secteur public, financièrement autonome vis-à-vis du gouvernement. L'ONEA gère l'eau potable et les services d'assainissement de Ouagadougou et de 50 autres centres, avec 45.000 clients et plus de 1.300 bornes fontaines. En 1997, son personnel était composé de 50 cadres de direction et environ

L'approche stratégique d'assainissement

L'approche stratégique d'assainissement vise à concevoir des solutions adaptées à la demande, flexibles, avec la participation active de toutes les parties prenantes. Certains éléments de l'approche comprennent :

- Le programme de construction en matière d'assainissement répond à la demande des ménages.
- Les ménages ont une variété d'options qu'ils peuvent combiner et ajuster selon leurs pratiques et ressources.
- Le développement social joue un rôle important aussi bien dans la compréhension des besoins de la communauté que dans la promotion de la demande pour des solutions techniquement, financièrement et socialement appropriées.
- L'éducation et les incitations sont utilisées pour accroître l'intérêt pour les options d'assainissement.

La mise en pratique de cette approche requiert des dispositions institutionnelles durables, telle que la création d'une agence capable de générer des revenus et de recouvrir les coûts à partir des bénéficiaires de l'assainissement, ce qui permet ainsi d'éviter la dépendance vis-à-vis des financements du gouvernement central. Cette agence définit l'orientation générale et gère le système des subventions ; le développement social et la construction pourraient être entrepris par des ONG et/ou le secteur privé. La mise sur pied de ces dispositions, plutôt que la réalisation d'un certain nombre de travaux pendant un temps spécifique, constitue la clé du succès dans la mise en œuvre de l'approche stratégique d'assainissement.

500 employés. Au cours de la même année, son chiffre d'affaires s'élevait à 10 millions de \$US. Sa stratégie d'approvisionnement en eau privilégie les bornes fontaines publiques et la revente d'eau.

Le Plan stratégique d'assainissement de Ouagadougou (PSAO)

Stratégies générales et mécanismes de financement

Le PSAO est un programme intégré basé sur la stratégie nationale d'assainissement de 1996. Il adopte une approche stratégique d'assainissement (voir l'encadré), et comprend aussi bien des travaux de construction que des mesures éducatives et promotionnelles. L'ONEA est responsable de la mise en œuvre du PSAO. Il offre des systèmes traditionnels de canalisation d'égouts, ainsi que des solutions autonomes en matière d'assainissement, et comprend trois éléments principaux :

• L'assainissement autonome

C'est la technologie proposée par le PSAO pour environ 80% des zones urbaines. Les animateurs payés par le programme encouragent les ménages à améliorer leurs infrastructures sanitaires à travers l'adoption de l'une des différentes options d'évacuation de leurs excréta et/ou des égouts d'évacuation des eaux usées.

• Infrastructures scolaires en matière d'assainissement

L'ONEA vise à construire des latrines pour les écoles de la ville et à offrir aux enseignants des outils éducatifs sur l'hygiène et l'assainissement.



Etang de stabilisation des égouts à travers l'utilisation de la laitue aquatique à l'usine de traitement des eaux usées de l'EIER, Ouagadougou.

• L'assainissement conventionnel

Un système conventionnel d'égout est en construction pour desservir le centre-ville et la zone industrielle. Etant donné que les étangs de lagunage permettront de traiter les eaux usées à travers l'utilisation des plantes

aquatiques, plutôt que par des processus chimiques traditionnels plus coûteux, les industries sont tenues de pré-traiter l'eau qu'elles déversent dans les systèmes d'égouts.

Les diverses activités sont définies dans un contrat à long terme entre l'ONEA et le gouvernement, qui spécifie l'achèvement de 78.000 systèmes d'assainissement d'ici 2010.

L'ONEA génère des ressources financières. Il a arrêté des dispositions pour deux surcharges d'assainissement prélevées sur le coût d'eau potable, et il n'y a qu'une seule de ces dispositions qui est en vigueur :

- Une surcharge permet de financer entièrement les activités d'assainissement autonome. Elle représente 4% de la tarification moyenne en eau, et constitue en réalité une taxe d'assainissement de 0,02 par mètre cube d'eau vendue. En 1999, cette surcharge a généré un revenu de 0,5 millions de \$US. 65% de cette somme ont été collectés à Ouagadougou et 65% à Bobo-Dioulasso (la deuxième grande ville du pays, avec d'importantes activités industrielles).

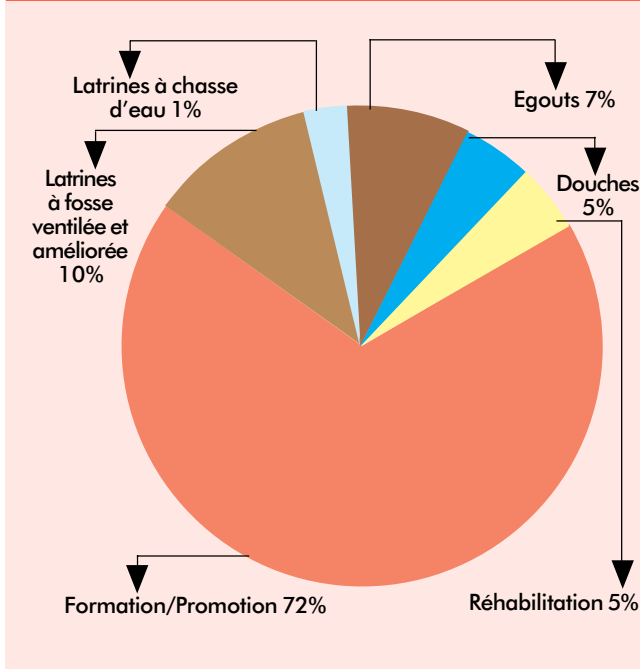
- La deuxième surcharge aidera les industries à financer les infrastructures de pré-traitement qu'ils ont maintenant à installer pour répondre aux normes exigées au niveau national. Elle sera canalisée vers le fonds de dépollution industrielle (voir l'encadré page 6). Elle s'appliquera aux utilisateurs de l'eau branchés sur le système principal d'égout et son coût s'élèvera approximativement à 0,01 \$US par mètre cube.

L'ONEA reçoit également une aide substantielle des agences d'appui extérieur pour le PSAO. L'appui de l'Agence française de développement (AFD) s'est élevé à 7 millions de \$US.

La Banque mondiale a approuvé un don de plus de 4,5 millions de \$US. Entre-temps, l'ONEA offre, à partir de ses propres fonds, une somme de 3,6 millions pour la composante relative à l'assainissement de terrain et 0,4 million pour l'assainissement en milieu scolaire. La figure 1 indique que la plupart des dépenses sont en réalité effectuées pour la formation et les activités de promotion.



Figure 1 : Dépenses de l'ONEA dans le cadre du programme d'assainissement domestique



Progrès en matière d'assainissement domestique

La composante de l'assainissement domestique du PSAO adopte une approche modulaire, offrant une gamme d'options techniques qui pourraient être adaptées aux finances des ménages particuliers. Pour l'assainissement de terrain, il y a lieu de choisir entre la réhabilitation des

latrines traditionnelles et la construction des latrines à fosses ventilées et améliorées ou des latrines à chasse d'eau. Pour l'évacuation des déchets, le système d'égouts est la seule option disponible.

Les ménages choisissent une option technique donnée et passent le contrat à un artisan qualifié pour le faire. Selon le choix opéré, le programme donne le ciment, les dalles des toilettes ou des briques pour les tuyaux d'aération.

A ce jour (avril 2002), les résultats sont significatifs : plus de 19.000 ménages ont construit plus de 28.000 systèmes d'assainissement de terrain. Ce programme a atteint 26% des 73.000 parcelles résidentielles qui ont pu être équipées avec ce type d'assainissement. Le coût moyen par système est estimé à 57 \$US. La proportion du partage des coûts entre les ménages et l'ONEA se trouve indiqué dans la figure 2. La construction des égouts et la réhabilitation des latrines traditionnelles constituent la plus grande partie du travail, probablement à cause du coût faible d'investissement comparativement aux autres options disponibles (voir figure 3). Certains des facteurs qui influencent le choix opéré par les ménages comprennent :

- Un système standard de latrines à fosse ventilée et amélioré coûte environ 100 \$US, soit cinq à 10 fois plus cher qu'un égout, et deux à trois fois plus que la réhabilitation des latrines traditionnelles.
- La réhabilitation d'un système de latrines traditionnelles requiert un jour de travail, alors que la construction des latrines à fosse ventilée et améliorée dure de un à 15 jours.

Pour le même type de travaux, le prix varie de manière significative, car il est négocié par le client (le chef de ménage) et l'artisan. Les facteurs qui déterminent le prix pourraient inclure, par exemple, la contribution du ménage

Figure 2 : Dépenses par les ménages et l'ONEA

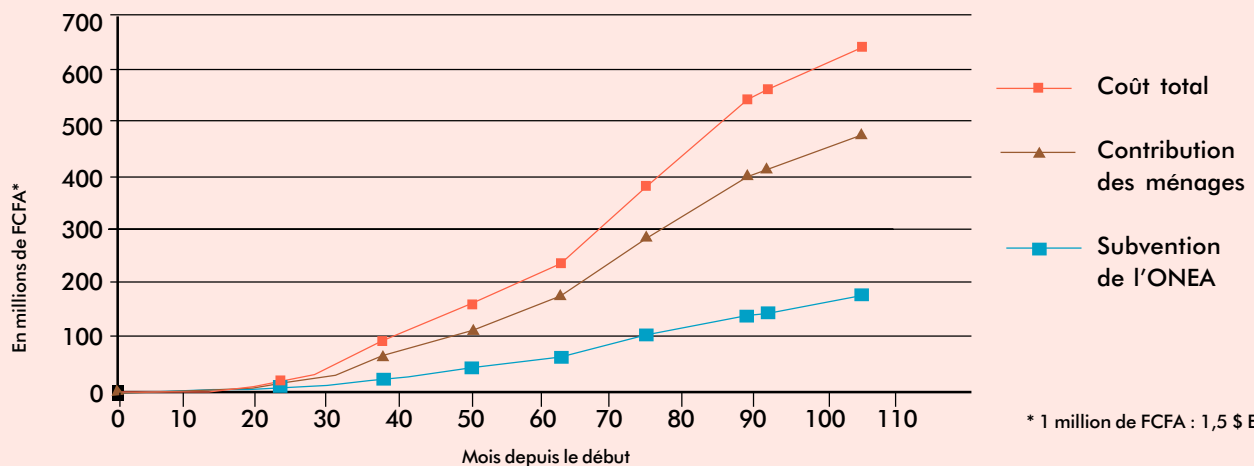
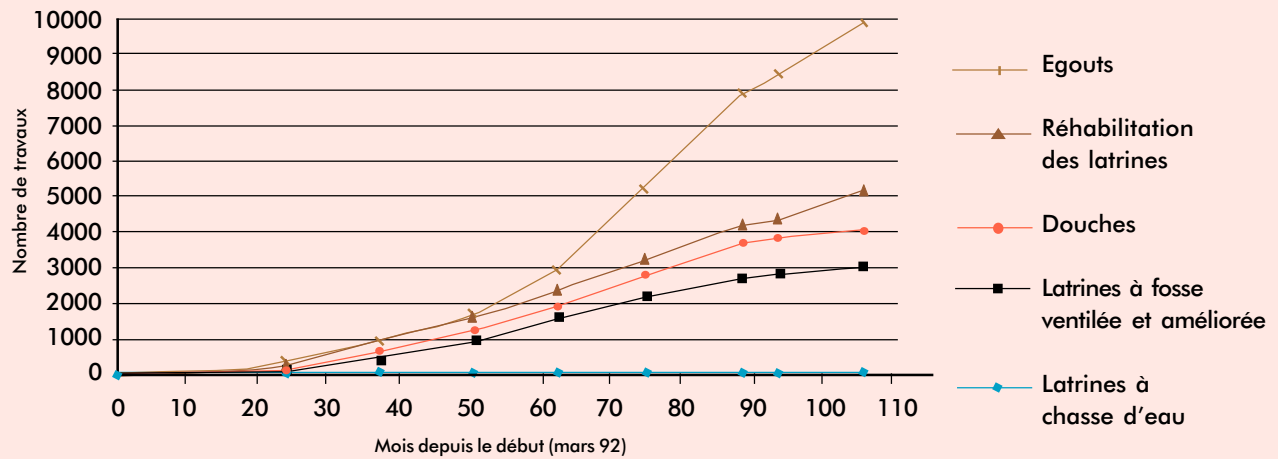


Figure 3 : Nombre de composantes sanitaires construites



(creusement, approvisionnement en sable, etc.) et matériel supplémentaire possible (tel que le carrelage du plancher). En 1997, le coût des latrines a chuté de manière significative, apparemment du fait d'une concurrence accrue parmi les artisans.

Les puisards ont été particulièrement populaires ; le programme devrait répondre à plus de 150 demandes par mois. D'autres types d'assainissement ont été achevés à un taux d'environ 50 demandes par mois.

Une enquête sur la volonté de payer n'a pas permis de prédire correctement le choix des ménages. A titre d'exemple, elle a indiqué qu'un tiers des ménages était en mesure d'investir dans un système à chasse d'eau.

En réalité, au cours de l'année 1999, moins de 1% des ménages avaient choisi cette option. Les latrines à chasse

d'eau n'ont pas réussi du fait que la majorité des ménages s'approvisionnent en eau par des vendeurs, et que l'eau utilisée pour la chasse des latrines représentait des dépenses significatives.

Echelonnement et Exécution des travaux

L'approche PSAO a été testée au cours d'une phase pilote entre 1992 et 1994. Ceci a été également une opportunité de tester la capacité des artisans locaux et des petites entreprises.

En 1995, le programme a été étendu à 30 zones de la ville. Pour la construction des composantes sanitaires, l'ONEA a utilisé des maçons, dont 260 d'entre eux ont été formés à ce jour.

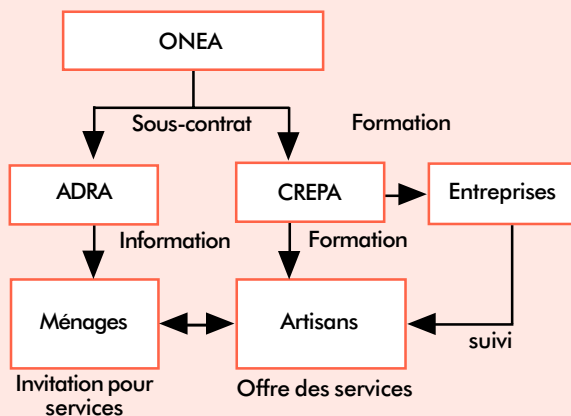
Pour atteindre ce niveau d'extension, l'ONEA s'est engagé dans un partenariat sérieux avec les artisans de la ville (voir figure 4). Il a invité un centre régional de formation, le CREPA (Centre régional d'eau et d'assainissement à coût réduit), en vue de former des artisans dans la construction des composantes sanitaires, et a nommé des bureaux d'études privées pour entreprendre le contrôle de la qualité.

Les réalisations des artisans sont passées de 1,000 à 6,000 installations réhabilitées ou construites par an.

Responsabilisation d'une ONG dans la mobilisation communautaire

L'ONEA a confié à l'ADRA (Agence adventiste de développement et d'aide) la responsabilité de mobilisation de la communauté et de promotion de l'hygiène. Pour cette raison, l'ADRA a recruté une équipe dont le nombre s'est accru à 30 animateurs et 5 superviseurs.

Figure 4 : Structure organisationnelle des travaux d'assainissement autonome du PSAO



Ce personnel devrait éduquer les ménages sur les questions environnementales de santé et les conseiller sur des options disponibles dans le cadre du programme, en les informant des implications (tels que les avantages de l'assainissement et les coûts itératifs) de toute option qu'ils auraient choisie. Les agents de terrain ont ensuite réuni les chefs des ménages et les artisans.

Les méthodes préférées visant les femmes ont été des réunions d'information en se servant des supports visuels (cartes, photos, et objets modèles), des visites guidées sur le lieu, ainsi que des visites à domicile. Des parcelles ayant des problèmes évidents d'assainissement tels que des puisards ont été visées en priorité. Le nombre des visites a semblé être le facteur déterminant de la participation ou non des ménages au programme.

En moyenne, chaque agent de terrain a contribué à la construction de 100 installations sanitaires. Les femmes ont en général, contribué plus que les hommes. Le coût de ces activités de mobilisation et de promotion était de 25 \$US par ménage.

Problèmes rencontrés dans les travaux d'assainissement de terrain

Les populations les plus défavorisées n'ont pas accès aux différents avantages et subventions

Une somme de 0,2 million de \$US a aidé à subventionner les composantes des latrines et infrastructures sanitaires.

A titre d'exemple :

- 96% des latrines à fosse ventilée et améliorée construites ont bénéficié des subventions de l'ordre de 0 à 40 % du coût.
- 76% des puisards construits ont bénéficié des subventions de l'ordre de 21 à 60% du coût.

A Ouagadougou, la plupart des ménages qui avaient des latrines réhabilitées ou des puisards construits semblent appartenir à la classe moyenne, selon l'emploi exercé ou le véhicule possédé. Ils sont plus que d'autres en mesure d'accéder à l'information sur le programme de subvention et de soumettre leur requête de financement. Les subventions devraient de plus en plus viser les ménages les plus défavorisés. Ceci requiert une action positive pour atteindre ces personnes.

Les ressources financières ne correspondent pas aux responsabilités institutionnelles

Le fait que l'ONEA gère la surcharge d'assainissement constitue un obstacle dans sa collaboration avec le gouvernement. Les politiques récentes de la décentralisation du pays confient les services d'assainissement au gouvernement local. L'ONEA s'est engagé à œuvrer entre maintenant et 2010, pour le renforcement des capacités des municipalités du gouvernement local, en vue d'un éventuel transfert à ces dernières, de ses responsabilités en matière d'assainissement.

Entre-temps, Les municipalités trouvent difficile de détacher leur personnel au programme suite au manque de ressources financières. Ceci s'applique également au personnel des services publics d'assainissement, qui est supposé assurer le contrôle des travailleurs de terrain de l'ADRA et s'assurer que cette ONG se conforme à ses termes de référence. Ils ne sont pas en mesure de faire ce travail du fait du manque de moyens.

Le Fonds de dépollution industrielle (FODEPI)

Le FODEPI est un fonds logé et géré par l'ONEA. Il est destiné à permettre aux principales industries de pollution de financer le pré-traitement et d'en limiter ainsi la quantité qu'elles dégagent. La consultation entre les principales industries polluantes, l'ONEA, le Ministère de l'environnement et de l'eau a permis d'établir les niveaux cibles de décharge qui sont spécifiés dans une convention spéciale sur le déversement des eaux usées par les industries.

FODEPI will :

- Accordera une subvention de 20 à 30% du coût de la pré-taxe du capital d'investissement
- Se portera garant des crédits accordés aux industries par les banques
- Accordera une remise sur les taux d'intérêt à payer par les emprunteurs

Le fonds du FODEPI sera constitué par des contributions des agences extérieures d'aide (la France et les Pays-bas), ainsi que des intérêts réalisés sur des dépôts à long terme. Il sera également constitué par une surcharge prélevée sur les consommations d'eau par des utilisateurs domestiques et industriels branchés au système principal d'égout.

Assainissement en milieu scolaire

En tant que partie intégrante du PSAO, le CREPA a coordonné un programme scolaire pilote d'assainissement. Il a assuré la formation du personnel des entreprises privées en matière de construction des latrines scolaires et a produit un guide sur la promotion de l'hygiène.

Avec le financement de l'ONEA, 170 latrines scolaires ont été construites pour desservir 100.000 élèves du primaire. Ceci a permis la réalisation des objectifs de la phase pilote, à un coût de 343.000 \$US.

Cependant, les dispositions prises pour l'entretien et le soin de ces latrines scolaires ont été insuffisantes. Ces installations ont été victimes de leur propre succès, car elles ont souffert d'une mauvaise utilisation, durant la nuit, par d'autres personnes vivant dans les environs. Des déprédations ont été commises dans certaines latrines, et d'autres ont été négligées dû au manque d'entretien. L'assainissement en milieu scolaire pourrait, dans l'avenir, être amélioré par une implication étroite et plus active du Ministère de l'éducation.

Système traditionnel d'égout et étangs de stabilisation à coût réduit

La partie centrale de la ville est en train d'être équipée d'un système conventionnel d'égout qui dessert les zones administrative, universitaire et industrielle. L'Agence française de développement (AFP) et la Banque mondiale co-financent cette composante. Il prévoit la mise en place d'un réseau de collecteurs principaux et des travaux de traitement d'eaux usées. Il a été l'objet d'une étude initiale de faisabilité en 1994, d'études techniques subséquentes et d'études d'impact de l'environnement. Ce système est destiné à desservir 430 parcelles au centre-ville, deux grands hôtels, 11 entreprises industrielles et un hôpital. La construction d'un réseau d'égouts a déjà débuté. Ce premier contrat prend fin en septembre 2002 et d'autres contrats en vue de l'achèvement des travaux sont en préparation.

Le traitement des eaux usées se fera à travers des étangs de stabilisation des déchets à travers l'utilisation des plantes aquatiques, avec un bassin anaérobique en amont. Une série des bassins de stabilisation couvrira 13

hectares, et traitera environ 5,400 mètres cube d'émanations par jour. On s'attend à ce que des émanations industrielles puissent représenter deux tiers du volume à traiter et trois quarts de la charge de pollution.

Contrairement aux processus chimiques traditionnels de traitement, les plantes qui poussent dans les étangs de stabilisation des déchets ne peuvent pas résister aux produits toxiques ou traiter la matière solide, sinon, elles souffriraient d'un sérieux dysfonctionnement. Ainsi, l'abattoir, la brasserie et les tanneries auront à installer des processus de pré-traitement qui sont partiellement financés par le FODEPI (voir l'encadré de la page en face).

L'utilisation de l'eau évacuée des travaux de traitement d'eau pour les activités ménagères ou pour l'abreuvement du bétail demeure interdite. Par contre, l'ONEA compte encourager la ré-utilisation de cette eau dans l'agriculture. Le gouvernement a établi des normes de qualité, afin de permettre son utilisation dans le jardinage. L'ONEA, la municipalité et les ministères pertinents mobiliseront les ONG spécialisées pour informer les résidents ainsi que les jardiniers des questions relatives aux risques de santé. Les résidents auront également accès aux bornes fontaines et latrines publiques, pour prévenir l'utilisation domestique de l'eau évacuée par les usines. Le suivi sanitaire de l'eau traitée, des jardiniers ainsi que de leurs familles est prévu.

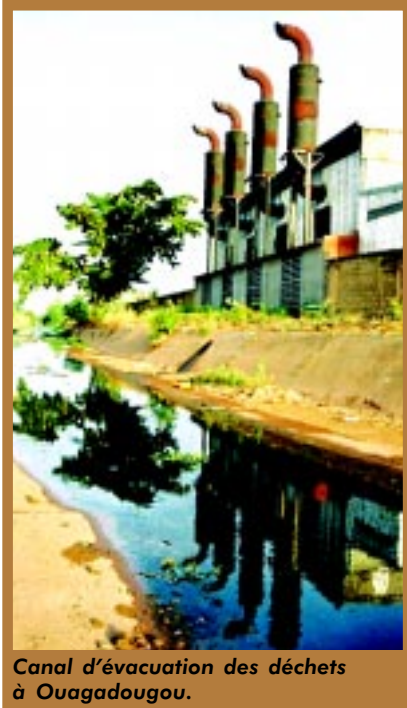
Les leçons tirées du PSAO

Une gamme de différentes activités sanitaires peut être intégrée

Très souvent, des plans sanitaires de santé font appel aux systèmes conventionnels d'égout à travers la ville. Le PSAO, au contraire, reconnaît que l'assainissement autonome constitue la solution la plus rentable pour une grande partie de la ville, tout en confirmant le système d'égout comme étant l'option la plus appropriée pour le centre-ville. Le PSAO comporte donc une gamme d'activités de promotion de l'hygiène et d'assainissement qui pourraient ensemble répondre aux besoins en matière d'assainissement pour toute la ville, le tout compris dans un programme.

La réussite du PSAO est due au fait qu'il s'agit là d'un programme en cours et non d'un projet

Le PSAO est un accord-cadre entre l'ONEA et le gouvernement du Burkina Faso. L'ONEA, lui-même génère des fonds pour assurer le financement de la composante relative à l'assainissement autonome. A cet effet, il prélève



Canal d'évacuation des déchets à Ouagadougou.

une surcharge sur le coût de l'eau traitée. Le fait que la même institution soit responsable aussi bien du prélèvement de la surcharge que de la mise en œuvre du programme revêt une importance capitale. Ces fonds n'entrent pas dans le budget du gouvernement central. Aussi, le gouvernement a nommé l'ONEA comme Agence leader dans le secteur d'assainissement, ce qui lui confère l'autorité nécessaire dans la réalisation de son travail.

Comprendre la demande est tout aussi important que compter les réalisations

Le suivi du programme est limité aux installations sanitaires achevées. Il n'y a pas d'indicateurs d'accroissement de la demande pour ces services. Il serait plus utile d'assurer le suivi aussi bien de la demande que de la croissance en termes d'approvisionnement, zone par zone.

La continuité aide à la croissance et à la reproduction

Le même personnel de l'ONEA a, depuis le début du plan en 1990, conçu la stratégie, mis en œuvre la phase pilote ainsi que le programme à grande échelle. Ces résultats, en termes de stabilité et de continuité, sont dus en partie au fait que le personnel est bien rémunéré, conformément à ses responsabilités, ce qui n'est pas le cas dans les services publics. De surcroît, la même ONG a entrepris, depuis la phase pilote, la mobilisation communautaire ainsi que les activités de promotion. Suite au succès qu'a connu le PSAO, l'ONEA est en train de mettre en place un programme semblable à Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du pays, et pourrait étendre le programme dans quatre autres grandes villes.

Références

- Water and Sanitation Program-Africa Region. *Scaling Up: Lessons Learnt. The Ouagadougou, Burkina Faso Strategic Sanitation Plan*. WSP Field Note, Mars 2000.
- *Strategic Sanitation Plan of Ouagadougou*. Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), Décembre 1993.
- *National Strategy for the Sanitation Sub-sector in Burkina Faso*. Ministry of the Environment and Water, Burkina Faso, January 1996.
- Tha Thu Thuy. *Institutional and Fiscal Study of the Bobo-Dioulasso Strategic Sanitation Plan*. Provisional report. ONEA, Burkina Faso, November 1998.

Programme pour l'eau et l'assainissement-Afrique (PEA-AF)

The World Bank, Hill Park,
Upper Hill, P.O. Box 30577,
Nairobi, Kenya

Tel: (254-2) 260300, 260400
Fax: (254-2) 260386
E-mail: wspaf@worldbank.org
Web site: www.wsp.org

Remerciements

Rédigé par : Marc Vezina
Rédacteur de la série : Jon Lane
Rédacteur adjoint : John Dawson
Publié par : Vandana Mehra
Photos de : www.h2o.com
Conçu par : Write Media
Imprimé par : PS Press Services Pvt. Ltd.

Août 2002

Le Programme pour l'Eau et l'Assainissement est un partenariat international qui vise à aider les populations défavorisées à avoir un accès durable à des services d'eau et d'assainissement améliorés. Les principaux partenaires financiers du programme regroupent les gouvernements de l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse, le Royaume Uni ; le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Banque mondiale.